

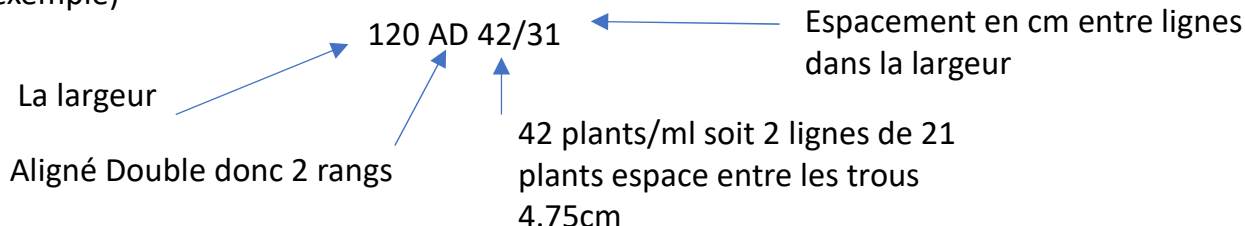
Conditions de bonnes pratiques Guide d'utilisation

P N P V *Paillage noir plants de vigne*

Nos paillages plastique sont fabriqués en conformité avec des normes bien spécifiques. La conception de ce genre de produit complexe et technique est soumis à un cahier des charges rigoureux. Malgré toute l'attention que nos fabricants et nous-mêmes portons à leur conception, leur conservation et leur manipulation, il se peut que quelques irrégularités apparaissent. Il en va également de la responsabilité de l'utilisateur de manipuler le produit dans les meilleures conditions:

1/ vérifier le produit dès sa réception, et effectuer aussitôt une réserve au transporteur si la housse est endommagée, ou si vous constatez un dommage quelconque. Si vous constatez que le produit ne correspond pas à votre demande, nous le signaler dans un délai de 15 jours maximum.

2/ Règles de marquage et d'identification:
(exemple)



3/ conserver les films à l'abris de la lumière et de la chaleur

4/ lors de l'application s'assurer:

- que le support soit bien préparé, pas de mottes, pas trop sec
 - que les conditions météorologiques soient compatibles, pas de vent supérieur à 10 km/heure et température minimum de 12°C et maximum 30°C
 - Du bon réglage du matériel (dérouleuse) qui devra tendre suffisamment la bâche au sol sans pour autant la déchirer.
- Régler les tensions (tendeurs) ainsi que la profondeur d'enfouissage qui doit être suffisante pour maintenir le plastique mais pas trop pour pouvoir l'enlever.
- d'adapter une vitesse de travail adéquate, à rectifier si besoin.

5/ Attention, lorsque le paillage se déroule, sous l'effet de la friction, du soleil, du vent.....un arc d'électricité statique peut se produire.

6/ En fin de saison, et pour l'enlèvement, privilégier une opération le matin lorsque le paillage est encore froid, s'assurer qu'il n'y ait pas d'herbe pouvant gêner l'extraction. Pour bien retirer les bandes de plastique, garder le paillage en tension et donner du biais de sorte à ce que la terre tombe sur le sol et ne reste pas emprisonnée dans le plastique en formant une poche.

Il se peut que ces conditions deviennent difficiles en cas d'ensoleillement supérieur à la moyenne annuelle, traitements phytosanitaires excessifs notamment soufre et cuivre, dégâts de gibier, tassement avec les roues du tracteur, excès d'humidité etc.....l'enlèvement sera facilité si le sol sec et travaillé.

CHAUVIN-Agro

150, boulevard du Comtat Venaissin / BP 70014 / ZI Sainte Croix / 84260-SARRIANS - France

Tél : +33 4 90 65 47 00 contact@chauvin-agro.fr www.chauvin-agro.fr